

Projet de loi 22, *Loi modifiant diverses dispositions législatives
concernant l'agglomération de Montréal*

Consultations particulières
de la
Commission de l'aménagement du territoire

Mémoire déposé par la SDC du Vieux-Montréal



SDC Vieux-Montréal
300, rue du Saint-Sacrement, bureau 518
Vieux-Montréal (Québec) H2Y 1X4

6 novembre 2007

Table des matières

INTRODUCTION	3
POUR UNE VISION GLOBALE ET POSITIVE	5
1. Le financement	7
2. La simplification	9
3. La mobilisation.....	11
RAPPEL DES RECOMMANDATIONS.....	12

INTRODUCTION

Le regroupement des gens d'affaires – anglais, français, écossais et irlandais – dans le Vieux-Montréal en 1833 a mené à la création de la Ville de Montréal, première démocratie municipale en Amérique du Nord. Le Vieux-Montréal a toujours été au cœur de l'activité économique, culturelle et politique de Montréal. Au XVIIIe et XIXe siècles, les activités financières de l'ensemble du pays y étaient concentrées. Au XXe siècle, à la suite du déclin industriel de Montréal, ce sont les affaires judiciaires et municipales de la métropole qui s'y sont regroupées.

Ces dernières années, le Vieux-Montréal a connu un regain d'activité remarquable. Les édifices se sont transformés en lofts résidentiels et commerciaux et le Vieux-Montréal connaît depuis une forte croissance. Le nombre d'entreprises et de résidents qui choisissent de s'y établir ne cesse de croître. Le Vieux-Montréal est également le phare touristique de Montréal. En effet, la Cité historique et les Quais du Vieux-Port adjacents attirent chaque année des millions de visiteurs des quatre coins du monde, en plus de constituer un lieu de culture et de détente cher aux Montréalais.

Malgré une offre commerciale plus riche que jamais, le quartier fait face à une forte concurrence. Les commerçants et les gens d'affaires du Vieux-Montréal ont donc choisi de s'unir en se dotant d'une organisation vouée à accroître la prospérité du quartier. C'est ainsi que la Société de développement commercial du Vieux-Montréal a vu le jour, en janvier 2004.



La Société de développement commercial (SDC) du Vieux-Montréal est un organisme sans but lucratif regroupant 2 900 commerces et entreprises répartis sur un territoire délimité au nord par la rue Saint-Antoine, au sud par la rue de la Commune, à l'est par la rue Berri et à l'ouest par la rue McGill. La mission de la SDC du Vieux-Montréal est de promouvoir et encourager le développement du commerce et des affaires dans le quartier historique du Vieux-Montréal.

POUR UNE VISION GLOBALE ET POSITIVE

La Société de développement commercial (SDC) du Vieux-Montréal a pris connaissance du projet de loi 22, *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal*. La SDC du Vieux-Montréal souhaite faire part à la Commission de quelques constats et pistes de réflexion que le projet de loi a soulevés à la suite de sa consultation par notre organisation.

Le Vieux-Montréal a connu des transformations majeures au cours des dernières décennies et s'est taillé une place prépondérante en ce qui a trait à l'avenir de Montréal. D'ailleurs, par son importance et son rôle historique et patrimonial particulier, le Vieux-Montréal joue un rôle primordial dans le développement de la grande région métropolitaine et, par le fait même, du Québec. Dans ce contexte, et en tant qu'organisme majeur dans l'essor de ce quartier historique, la SDC du Vieux-Montréal a été interpellée par le projet de loi 22.

Nous croyons que le projet de loi déposé le 21 juin dernier est une initiative majeure qui devrait susciter une réflexion sérieuse de la part de tous les intervenants qui ont à cœur l'avenir de notre métropole et du Québec. Pour notre part, nous souhaitons participer au débat en cours afin de dégager une vision globale de l'avenir de la métropole. Nous aurions souhaité que le Gouvernement du Québec en collaboration avec la Ville de Montréal et les acteurs du développement économique de Montréal, dressent un véritable diagnostic permettant d'identifier les besoins réels de la métropole. Cette démarche nous aurait donné un plan directeur qui aurait permis à tous les intervenants publics et privés de travailler dans le même sens. Nous vous recommandons cette démarche puisqu'il n'est pas trop tard pour agir.

Le projet de loi, tel qu'il se présente, ne nous inspire pas beaucoup. En effet, après la fusion, la défusion, la création des arrondissements avec maires élus au suffrage universel et la création de la CMM, voici maintenant le Conseil d'agglomération de l'Île de Montréal et le Secrétariat de l'agglomération de l'Île de Montréal. Nous avouons que nous ne comprenons pas bien ce que cette nouvelle structure donnera dans cinq, dix ou vingt ans.

Afin d'inspirer un débat qui puisse dépasser les simples ajustements de structure et les colmatages financiers temporaires qui ont tellement marqué et handicapé la vie municipale montréalaise au cours des dernières années, la SDC du Vieux-Montréal propose trois pistes de réflexion pour une vision globale et positive de l'avenir de Montréal et du Québec.

Ces pistes sont le **financement**, la **simplification** et la **mobilisation**.

1. Le financement

Montréal manque d'argent. Manque d'argent pour les infrastructures, pour le transport en commun, pour les grands travaux, pour la mise en valeur des quartiers, pour se positionner dans le monde et attirer des investissements. Les trois administrations montréalaises des vingt dernières années ont dressé le même constat et formulé les mêmes demandes auprès du Gouvernement du Québec. Quel que soit le parti au pouvoir les solutions proposées ont été temporaires et partielles. Nous croyons qu'il est maintenant temps de proposer des solutions permanentes et structurantes pour Montréal et les grandes villes du Québec.

Nous vivons à nouveau aujourd'hui ce processus d'évaluation et de recherche de solutions. Heureusement, le contexte économique actuel nous semble passablement différent de ce qu'il était au cours des dernières années. En effet, le Québec vit présentement une période assez prospère – avec un taux de chômage à son plus bas depuis 30 ans – et le Gouvernement du Canada croule littéralement sous des milliards de surplus... d'année en année. Pour les 12 mois de l'année fiscale 2007-2008, il s'agit de 16 milliards 400 millions \$. Il nous semble que le moment est tout indiqué pour miser sur l'avenir en se donnant des moyens financiers plus structurants, plus créatifs.

D'ailleurs, nous avons perdu récemment une belle occasion d'utiliser les fonds de la péréquation comme capital d'investissement collectif pour l'avenir. Le Gouvernement du Québec a préféré une baisse d'impôt. C'était, à notre sens, une erreur.

Cependant, une autre occasion se présente à nous avec l'annonce, la semaine dernière, de l'abaissement d'un point de la TPS. Il faut absolument que le Québec s'empresse de hausser la TVQ pour constituer ainsi un fonds qui sera alimenté de façon récurrente de plus d'un milliard \$ par année (probablement 1,2 milliards). Selon notre vision, ce fonds serait réparti annuellement entre les municipalités qui jouent un rôle moteur dans l'économie du Québec et dont les initiatives ont des répercussions positives dans toutes les régions.

Montréal, métropole et moteur économique du Québec, la capitale, Québec, et les grandes villes centres de toutes les régions se partageraient ces investissements annuels aux seules fins de développer des projets d'avenir. Ainsi assurées d'un investissement de base stable et permanent, les grandes villes pourraient jouer pleinement leur rôle de créatrices de la richesse collective.

De plus, il reste certes intéressant d'envisager également d'autres pouvoirs de taxation, comme le projet de loi 22 le stipule. Une mesure n'empêche pas l'autre. L'objectif étant de sortir du marasme financier dans lequel les villes, Montréal en particulier, sont embourbées. Afin de trouver les meilleurs champs de taxation et de tarification, nous suggérons qu'un processus officiel de consultation soit instauré et assure la tenue d'un débat public sur toute nouvelle proposition de taxation des Montréalais, comme le gouvernement ontarien l'a prévu dans le cas de Toronto.

Enfin, il serait plus qu'opportun d'évaluer et de discuter des pouvoirs de gouvernance. Les chevauchements de juridictions persistent et les structures sont de plus en plus lourdes. Il y a là de quoi réaliser des économies substantielles. Nous en ferons état plus loin.

2. La simplification

La SDC du Vieux-Montréal, dans le cadre de ses activités régulières, doit composer avec plusieurs partenaires institutionnels. Comme tous les gens d'affaires, nous trouvons qu'il est toujours compliqué de faire des affaires au Québec, à Montréal en particulier. Avant de voir l'éclosion de projets originaux, inspirés par la créativité québécoise, il nous faut entreprendre un long pèlerinage dans les labyrinthes administratifs et réétudier à chaque fois le partage ou le chevauchement des juridictions. La créativité n'a de limite actuellement que le financement des projets et les limites imposées par des structures administratives lourdes, souvent doublées, triplées et même quadruplées.

Parmi les partenaires avec lesquels la SDC du Vieux-Montréal doit composer quotidiennement, au seul niveau municipal, on trouve la Ville de Montréal, pour un ensemble de dossiers, dont l'urbanisme, le patrimoine, le Bureau du cinéma et bien d'autres. Pour les services de première ligne, nous nous adressons à l'Arrondissement de Ville-Marie. Le Vieux-Port de Montréal et les Quais bordent le Vieux-Montréal sur toute sa longueur. Il s'agit d'un territoire de juridiction fédérale. Pour sa part, le Quartier International de Montréal est enclavé dans le Vieux-Montréal. Il inclut le Centre de Commerce Mondial, le siège de l'OACI et le Palais des congrès de Montréal.

Nous sommes en rapport constant avec toutes ces institutions, comme nous le sommes aussi avec Tourisme Montréal, compte tenu de la vocation touristique du quartier, et avec le Ministère de la culture et des communications du Québec pour la protection du riche patrimoine que contient le Vieux-Montréal.

La plupart de ces structures connaissent un certain chevauchement les unes sur les autres ou entretiennent des relations parfois tendues. Nous croyons que ces modèles de gouvernance manquent de créativité. Nous aurions intérêt à regarder ce qui se passe dans les autres grandes villes et de les imiter avant d'alourdir encore plus nos structures. Ainsi, le centre-ville ne devrait-il pas relever directement de la mairie de Montréal, comme c'est le cas dans la plupart des autres grandes villes?

Par exemple, peut-on envisager que le Ministère de la culture et des communications du Québec, qui assure la protection du patrimoine, mandate le service de protection du patrimoine de la Ville de Montréal pour agir sur le territoire du Vieux-Montréal au lieu d'entretenir deux structures? Les contribuables paient deux fois pour des services de compétences égales de part et d'autres.

On pourrait donner ainsi des dizaines d'exemples où la mise en commun des services permettrait de réaliser des économies et de simplifier les processus exagérément bureaucratiques. Tout se passe comme si les ressources étaient dédiées à la défense des juridictions – fédérales, provinciales, municipales et d'arrondissement – plutôt que d'être tournées vers les résultats concrets, vers l'efficacité et la créativité.

Plusieurs villes canadiennes ont profité d'une fusion pour simplifier des structures, revoir leur positionnement international et confirmer leurs créneaux d'affaires. C'est le cas notamment d'Halifax, d'Ottawa et de Toronto. Montréal pourrait s'inspirer de ces modèles.

Les nouvelles structures s'ajoutent aux vieilles et les couches administratives ne se comptent plus. Les gestionnaires de l'Arrondissement de Ville-Marie ont pourtant réussi à couper de 10% le budget administratif de l'arrondissement sans toucher aux services à la population. À quand une telle démarche pour Montréal?

3. La mobilisation

Le Québec n'a qu'une métropole : Montréal. La métropole est le principal outil de développement du Québec. Elle est sa vitrine dans le monde, son port de rayonnement, son principal creuset culturel, son lieu d'accueil et d'intégration des immigrants et sa porte d'entrée du tourisme des cinq continents. Montréal devrait être une source de fierté pour tous les Québécois. Leur métropole chérie. Nous sommes loin de là. Le clivage entre Montréal et les régions négativement alimenté depuis la dernière campagne électorale nuit au Québec et attise inutilement des conflits. Le Gouvernement du Québec doit impérativement faire preuve de leadership en ramenant les débats à un niveau productif, créatif et mobilisant.

Dans le débat en cours, nous sentons que les sentiments de fierté et d'appartenance des Montréalais se fragilisent. La Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec doivent entreprendre une collaboration proactive ensemble et avec le Gouvernement du Canada pour rallier et mobiliser toutes les forces qui feront de Montréal un chantier d'avenir. Pour que le Québec se développe, il faut que sa métropole se développe le plus possible et le mieux possible.

L'avenir de Montréal repose sur notre capacité de générer des projets mobilisateurs et sur le leadership affirmé de ses politiciens. Nous, les membres de la communauté d'affaires, qui avons décidé d'investir dans le Vieux-Montréal, souhaitons être les partenaires actifs de son développement. Nous venons vous dire : comptez sur nous.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

Le financement

Hausser la TVQ et constituer un fonds qui sera alimenté de façon récurrente de plus d'un milliard \$ par année et réparti annuellement entre les municipalités qui jouent un rôle moteur dans l'économie du Québec.

Trouver les meilleurs champs de taxation et de tarification par un processus officiel de consultation.

Évaluer et discuter des pouvoirs de gouvernance, des chevauchements de juridictions qui persistent et des structures lourdes en vue de réaliser des économies substantielles et de stimuler la créativité.

La simplification

Mettre en commun des services afin de réaliser des économies et de simplifier les processus bureaucratiques.

Tourner les ressources vers les résultats concrets, vers l'efficacité et la créativité.

La mobilisation

Que la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec entreprennent une collaboration proactive ensemble et avec le Gouvernement du Canada pour rallier et mobiliser toutes les forces qui feront de Montréal un chantier d'avenir.

Que nos politiciens affirment leur leadership et comptent sur la participation active de la communauté d'affaires.